



**AMNISTIE GÉNÉRALE
POUR LES ACTIVISTES CLIMAT**

AMNISTIE GÉNÉRALE POUR TOU·TE·S LES ACTIVISTES CLIMATIQUES

En 2019 des milliers de jeunes sont descendu·e·s dans la rue. Des enfants et de jeunes adultes se sont assis·e·s sur des routes, sur des ponts, devant des banques, sur les sommets d'une colline pour nous alerter.

Leur exigence ? **Que le monde prenne conscience de la catastrophe en cours, que les entreprises cessent immédiatement leurs actions écocides, que les politiques réagissent afin qu'on puisse encore espérer vivre demain. Car oui, ce n'est plus un secret : 68% des populations d'animaux sauvages ont disparu en 30 ans et 75% des terres de la planète sont désormais polluées. Le réchauffement climatique est acté et rien ne semble pouvoir le freiner.**

Ces jeunes n'ont rien fait d'autre que de crier à l'urgence pour la survie de toutes et tous, de la biodiversité, et des millions d'autres espèces.

Or, en Suisse comme ailleurs, la réponse politique et policière a été systématique et sans appel : fourgons blindés, canons à eau, agents de police en surnombre et surarmés, verbalisations, arrestations, menottages, fouilles à nu, détention, prélèvement d'ADN... Puis pendant des mois : interrogatoires, procès, recours, peines avec ou sans sursis, prison ferme, inscriptions au casier judiciaire. Aujourd'hui, les amendes et frais administratifs à la charge de ces jeunes activistes s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs.

Résultat, ces jeunes ont souvent perdu tout espoir en une justice équitable et une démocratie digne de ce nom.

J'ai filmé cette jeunesse durant trois ans entre 2019 et 2021, au rythme des actions, puis des procès. A l'enthousiasme du début a succédé le blues, leur cri a été étouffé par le déni et l'indifférence, par l'inaction politique et l'acharnement judiciaire. Suite à la présentation du film, de nombreux débats et discussions ont eu lieu. A chaque fois cette question du public revenait: mais que pouvons-nous faire?

J'aimerais que ce cri de la jeunesse ne résonne plus dans le vide, que nous leur apportions un soutien fort et sans concession. Ne les laissons pas seul·e·s face à ces poursuites judiciaires aberrantes et sans fin.

Nous pouvons avant tout entendre ces jeunes lanceurs et lanceuses d'alerte et les rejoindre dans leur lutte. Exigeons un arrêt immédiat des procédures pénales et une amnistie générale pour tous·te·s les activistes climatiques.

Vous aussi pensez qu'il faut lancer une motion, un appel, une pétition, une initiative ?

Réunissons-nous : amnistieclimatique@protonmail.com

Frédéric Choffat,
réalisateur du film *Tout Commence*.